

Portrait d'une réalité qu'on ne peut plus ignorer : les devoirs technos

Par Naomie Briand

Ils font partie du quotidien de tous les enseignants, élèves et... parents! Qui sont-ils? Les devoirs, bien entendu!

Les parents se plaignent d'être parfois dépassés par les contenus des programmes académiques de leur progéniture, de même que par les techniques des enseignants. Les élèves, eux, ont parfois de la difficulté à reprendre efficacement le collier une fois à la maison le soir et ne sont pas toujours motivés. La technologie fait maintenant partie des outils que les enseignants peuvent leur proposer pour les aider.

En bouleversant la plupart de nos habitudes de vie, les technologies apportent des solutions concrètes à des problèmes du quotidien, notamment dans le cas des devoirs. Les sites d'aide aux devoirs et les forums de discussion se multiplient et les commissions scolaires et les écoles développent des plateformes qui feront bientôt de l'agenda un outil archaïque. Le doyen en la matière, le site [Allô prof](#), témoigne bien de cet engouement. Toutefois, la technologie pose aussi certains défis, tant à l'école qu'à la maison.

Bienvenue à l'ère des devoirs technos.

L'aide aux devoirs : déjà bien ancrée dans nos écoles

La majorité des écoles primaires offrent depuis sept ans de l'aide aux devoirs par le biais d'un financement du ministère de l'Éducation. Pour l'année scolaire 2011-2012, il consacre 19,5 millions \$ à cette mesure. Les 72 commissions scolaires de la province sont maître d'œuvre des projets, et leur allocation est basée principalement sur le nombre d'élèves du primaire qu'ils accueillent l'année précédente. Les projets soumis par les écoles doivent démarrer au plus tard le 1^{er} novembre de chaque année.

L'objectif de ce programme est simple : réduire au maximum les retards d'apprentissage en intervenant tôt dans le cheminement scolaire auprès d'élèves considérés à risque d'échec. Le pari est qu'en leur transmettant des méthodes de travail efficaces et en développant leur autonomie, ces enfants seront plus motivés à poursuivre leurs études.

Outre les écoles, les organismes privés ou sans but lucratif d'aide aux devoirs se multiplient. Chacun a sa propre façon d'interagir avec les élèves, qu'il s'agisse de

dépêcher des enseignants directement au domicile de l'enfant, d'organiser des rencontres dans des locaux qui leur sont propres ou encore de pratiquer le tutorat à distance. L'utilisation de la technologie est variable d'un service à l'autre. Les gens qui y travaillent sont généralement des professionnels de l'enseignement, et parfois des enseignants à la retraite.

Des bornes interactives

En 2010, la Commission scolaire de Montréal a mis la technologie au service de l'aide aux devoirs en installant une dizaine de bornes interactives. Ces guichets, disposés dans certains services de garde, offrent un lien direct avec les services d'[Allô prof](#), un organisme dédié à l'aide aux devoirs pour les jeunes du primaire et du secondaire. Le personnel enseignant de l'organisme forme dans chaque école des élèves experts qui appuient leurs camarades dans l'utilisation des bornes.

Sur un ordinateur ordinaire, l'attention de l'élève peut rapidement être détournée par les publicités et les autres sites, dont les médias sociaux. Or, ces bornes interactives ne permettent que l'accès au site d'Allô prof. « Pas de publicités, pas de sollicitation : c'est une meilleure expérience pour les étudiants, mentionnait à l'époque Marc-Antoine Tanguay à [Infobourg](#). Aussi, la borne interactive est comme un "guichet d'explications" qui attire l'élève et augmente sa motivation à utiliser nos services. »

Bientôt, les bibliothèques de la Ville de Montréal accueilleront aussi des [bornes interactives](#)! De plus, Allô prof a entamé l'an dernier une tournée provinciale afin de présenter ses services. Dans chacune des commissions scolaires visitées, l'organisme d'aide aux devoirs a laissé quelques bornes interactives afin qu'elles se promènent en rotation dans les écoles. Ainsi, les élèves peuvent expérimenter l'ensemble des services d'Allô prof et éventuellement transposer l'expérience à la maison, à l'heure des devoirs.

Une question de motivation

La motivation est un élément capital dans la réalisation des devoirs. Et de l'avis de plusieurs, l'utilisation des nouvelles technologies peut s'avérer très utile pour raccrocher les élèves, tant à l'école qu'à la maison, au plaisir de réaliser leurs devoirs.

Le chercheur Thierry Karsenti consacre son quotidien aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Titulaire depuis 2003 de la Chaire de recherche sur les TIC en éducation et enseignant à l'Université de Montréal, il a dirigé entre 2003 et 2005 une [recherche](#) en milieu défavorisé démontrant clairement que la motivation scolaire des 10-12 ans pouvait être maintenue par l'utilisation des technologies, particulièrement chez les garçons.

À l'époque, M. Karsenti soulignait que 39 % des élèves du primaire utilisaient déjà l'ordinateur presque tous les jours ou quelques fois par semaine pour faire leurs devoirs. À l'école, 33 % du temps imparti à l'informatique était utilisé pour faire des recherches d'informations sur le web. Le rapport conclut que les enfants « éprouvent un sentiment de compétence très élevé lorsqu'ils se servent d'un ordinateur en classe ». On peut supposer que le même effet est obtenu lors des devoirs à la maison. Tant les filles que les garçons se sont montrés motivés par les activités se déroulant à l'ordinateur. Toutefois, l'intérêt des garçons pour l'ordinateur a augmenté au fil du temps, tandis que celui des filles aurait diminué.

Près de dix ans plus tard, l'enseignant Pierre Poulin remarque, à l'instar de M. Karsenti, l'engouement des élèves pour l'utilisation des nouvelles technologies, tant en classe qu'à la maison. Depuis trois ans, il pilote une [iCl@sse de 6e année](#) (classe complètement technologique sans manuels) à l'école Wilfrid-Bastien à Montréal. M. Poulin affirme que des élèves reconnus pour leurs problèmes de comportement ou pour être moins vigilants dans leurs devoirs se sont grandement améliorés en fréquentant sa classe.

Un coup de pouce à la maison

Il existe de nombreuses façons d'obtenir de l'aide aux devoirs par le biais d'Internet. Impossible toutefois d'aborder cette facette sans parler d'entrée de jeu d'Allô prof, qui a répondu à 2,5 millions de requêtes de parents et d'élèves québécois depuis 15 ans, dont 1,5 million seulement l'an dernier, grâce aux différents outils technologiques mis à la disposition des élèves.

Récit d'un *success-story*

Le service [Allô prof](#) est l'un des pionniers au Québec en termes d'aide aux devoirs. À l'ouverture, en 1996, il s'agissait d'un service d'aide téléphonique, mais l'arrivée d'Internet a modifié le projet initial. La toile a d'abord joué un rôle de vitrine pour Allô prof. « On annonçait principalement l'existence du service téléphonique, explique Marc-Antoine Tanguay, directeur des communications. Mais les élèves ont commencé à utiliser la section réservée aux commentaires pour poser des questions. »

Au tournant des années 2000, Allô prof a instauré un service de courriel, avec promesse de réponse en 24 heures, ce qui a conduit à la création de la pierre angulaire du service : la bibliothèque virtuelle. Les élèves ont ainsi accès, 24 heures sur 24, à 1200 fiches explicatives pouvant les aider dans la plupart des matières. Immense travail d'équipe,

puisque chaque élève qui a eu recours à Allô prof a en quelque sorte contribué à produire cet outil par la pertinence de ses questions.

Le site permet également de visionner des capsules vidéo montrant des notions qui s'expliquent bien visuellement. Il y a aussi un forum, qui permet aux élèves de s'entraider, où les notions sont contre-vérifiées par les enseignants œuvrant chez Allô prof. « Ce service est très utilisé, mais il s'agit du seul qui est en perte de vitesse. Les données ne sont plus nécessairement à jour, et nous travaillons à le moderniser », explique M. Tanguay.

Actuellement, 55 enseignants y travaillent entre 3 et 12 heures par semaine chacun. L'organisme souhaite passer à 80 enseignants au courant de l'année. Avis aux intéressés...

On dispose de peu de données sur les utilisateurs d'Allô prof. La seule information que les élèves doivent fournir est la commission scolaire fréquentée, ce qui permet de déterminer que 35 % des demandes proviennent de la région de Montréal, suivie par la Montérégie (11 %) et Québec (6 %). Quelque 65 % des demandes concernent les mathématiques, 15 % le français et 11 % les sciences.

SOS Devoirs

Le réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal offre sur son site Internet un onglet [SOS Devoirs](#), permettant aux élèves d'en apprendre un peu plus sur différents sujets de recherche. En fonction du thème choisi, l'outil suggère à l'enfant des livres et des DVD pertinents, propose des mots-clés pour compléter une recherche sur la toile, de même que des liens vers des sites Internet. Une mine d'information pour les petits curieux! Mis en place en mai 2010, ce service compte environ 300 visites par jour en période scolaire.

De l'aide sur les réseaux sociaux

Les médias sociaux sont une manne pour titiller l'attention des jeunes, c'est bien connu. Un site français propose depuis cette année [de l'aide par le biais de Facebook](#). L'initiative, qui en est encore à ses balbutiements, permet à l'organisme d'aide aux devoirs virtuel d'entrer en contact avec ses « abonnés » Facebook, en diffusant des capsules informatives. Il est trop tôt pour dire si cette tentative fera des petits, mais il vaut quand même la peine de suivre la tendance.

D'ailleurs, Allô prof est également présent sur [Facebook](#) et diffuse aussi des capsules sur [YouTube](#)! Et c'est sans compter l'aide que les jeunes peuvent obtenir tout simplement en questionnant leurs « amis » Facebook. Twitter peut aussi se révéler utile comme l'a démontré une [expérience dans une classe de première secondaire de l'école de Rochebelle](#) l'année dernière.

Une mine de sites

De son côté, [Carrefour éducation](#) met à la disposition des élèves un outil de recherche simplifié leur permettant de dénicher des sites sur différentes matières. Ce dernier permet aussi, par quelques mots-clés, d'accéder aux capsules d'aide d'Allô Prof, à une banque d'images libres de droits ainsi qu'à une multitude de sites pour exercer les neurones des élèves. Une bonne adresse à garder dans ses favoris!

En France

Qui a dit que les gens à la retraite ne pouvaient pas aider les plus jeunes quand il est question de travaux scolaires? Certainement pas les gens de [cyberpapy.com](#), un site français qui permet aux plus âgés d'apporter gratuitement de l'aide aux élèves de façon conviviale (sous forme de forum), mais encadrée (présence et supervision de modérateurs). L'inscription est obligatoire et anonyme pour tous les utilisateurs, qui s'engagent ainsi à respecter une netiquette assez stricte. Celle-ci interdit notamment la publication de données personnelles et les discussions débordant du sujet scolaire. Le mandat des tuteurs n'est pas de donner des réponses toutes faites, mais plutôt d'inciter l'élève à la réflexion en lui transmettant des méthodes de travail pertinentes.

Le site [cyberprof.com](#) propose de nombreux services d'aide aux devoirs. L'organisme européen propose aussi de faire la correction de travaux scolaires, qu'il s'agisse d'une première lecture une fois qu'il est complété, ou encore d'aider à la progression de l'élève en cours de production. Le service est payant, et ne peut aucunement servir à la correction complète du devoir. Il s'agit plutôt « d'amorcer un échange pédagogique », mentionne le site.

Le site français [VosQuestionsdeParents.fr](#) peut aussi s'avérer intéressant pour les parents qui cherchent des outils pour aider leur progéniture. Chaque groupe d'âge est couvert, même le préscolaire. On y trouve notamment des suggestions de lecture, d'exercices et de liens de recherche pertinents sur le web.

Les effets pervers

La technologie est un outil formidable pour la plupart des élèves qui cherchent de l'aide pour réaliser leurs devoirs. Toutefois, des petits rusés l'utilisent plutôt pour tricher. Des sites l'ont bien compris et proposent aux enfants des devoirs déjà faits. Le très pratique « copier-coller » est aussi trop souvent utilisé pour en finir rapidement avec un travail. Comment déceler les tricheurs?

Un rapport publié en janvier 2007 dans le [Canadian Journal for Higher Education](#) révélait que plus de la moitié des étudiants universitaires du premier cycle (53 %) ont déjà eu recours au plagiat dans des travaux écrits. Et ils le faisaient davantage quand ils étaient plus jeunes! En effet, 73 % des répondants avouent avoir également triché lorsqu'ils étaient au secondaire. Le type de plagiat le plus fréquemment utilisé était le « copier-coller » sans mentionner la source d'origine. Fait surprenant, 77 % des répondants ne considèrent pas cet acte comme étant du plagiat. Ces données canadiennes s'apparentent aux résultats des études américaines sur le même sujet. En France, on estime même que [le plagiat touche 4 élèves sur 5](#)! Le problème n'est pas nouveau. Selon certains experts, du plagiat aurait été retrouvé au sein de thèses datant de plus de deux siècles! Toutefois, le phénomène a possiblement pris de l'ampleur avec l'arrivée de nouveaux appareils technologiques sur le marché, notamment les téléphones intelligents.

Tout cuit dans le bec

Trouver un devoir sur le web, fin prêt à être copié et remis à un enseignant est malheureusement un jeu d'enfant.

Plans de dissertation, introductions bien ficelées et même des textes complets sont facilement accessibles sur Internet. Certains sites offrent même une rémunération aux gens qui rendent disponibles des travaux scolaires, alors que d'autres disposent de moteurs de recherche par nom d'enseignant pour retrouver plus facilement un devoir. Plutôt tentant pour un élève pressé d'en finir avec un travail qui l'embête! D'après les recherches d'Infobourg, ces sites semblent toutefois plus répandus en France qu'au Québec.

D'ailleurs, en mars 2009, [un site français a déclenché la foudre des enseignants](#) et du ministre de l'Éducation nationale. Faismesdevoirs.com proposait alors, pour une modique somme (5 à 30 euros), de carrément faire les devoirs des élèves. Il n'aura finalement été ouvert que trois heures pendant lesquelles 80 000 clics ont tout de

même été enregistrés. Les créateurs du site ont exprimé leurs excuses en concluant que les « nouvelles technologies doivent servir à nous améliorer et non à nous assister. »

Sans compter qu'avec tous les forums, les sites de clavardage et les autres fonctionnalités d'Internet, un enfant débrouillard pourra toujours trouver quelqu'un prêt à « l'aider » en lui fournissant des travaux déjà complétés.

Des initiatives pour bloquer le plagiat

Décourageant? Il y a néanmoins moyen de contrecarrer les jeunes tricheurs. On peut trouver sur le marché des logiciels permettant de dénicher les tentatives de plagiat. Il y a quelques années, [Turnitin](#) a fait son entrée dans les écoles secondaires et les universités américaines avant de conquérir le monde! Ce logiciel antiplagiat s'appuie sur une base de plusieurs millions de documents. Quotidiennement, cette base s'enrichirait de 140 000 devoirs, soumis par 10 000 institutions dans 126 pays, dont le Canada, ce qui permet même de détecter le plagiat entre élèves. L'outil a été développé en 11 langues, dont le français. Cette innovation a soulevé un [tollé... chez les étudiants!](#)

[Compilatio](#) est un autre logiciel détectant le plagiat scolaire très connu sur le marché. Le moteur de recherche Google peut également être utilisé gratuitement en retournant le « copier-coller » contre les tricheurs. Il suffit de coller un extrait du texte dans la boîte et de cliquer sur recherche.

Le réseau des Universités du Québec a également mis en ligne un [guide d'outils et de ressources pour éviter le plagiat](#) en ligne, destiné tant aux étudiants qu'aux professeurs. Un autodiagnostic est proposé, permettant ainsi de valider ses connaissances sur le plan du plagiat et de droits d'auteur. Le site se veut un outil pour tout enseignant désireux d'éveiller ses élèves à ces notions, puisque la plupart du temps, les jeunes plaident l'ignorance pour expliquer leur geste. Cette sensibilisation aura possiblement pour effet de ralentir le recours au plagiat.

Certaines commissions scolaires vont au-devant des coups et affichent clairement leur tolérance zéro à l'égard des actes de tricherie. C'est le cas notamment à la Commission scolaire du Littoral, sur la Basse-Côte-Nord. [L'agenda 2010-2011 de l'école Mgr Scheffer](#), qui accueille des jeunes du préscolaire au 5^e secondaire, inclut dans sa politique d'utilisation d'Internet une section sur le plagiat. On y retrouve même un contrat qui doit être signé par l'élève, son parent et l'école qui impose un respect total de ladite politique.

Des devoirs technologiques!

De plus en plus d'enseignants troquent le devoir classique sur papier pour celui sur ordinateur. Parfois, même l'agenda est [offert en version numérique](#) ou carrément relégué aux oubliettes, grâce aux plateformes mises à la disposition des enseignants par certaines commissions scolaires.

Les plateformes virtuelles

Édu-Groupe est un portail qui dessert depuis neuf ans une cinquantaine de commissions scolaires et huit écoles privées à travers le Québec. Cet outil permet la diffusion d'informations aux parents, aux élèves ainsi qu'à tout le personnel de l'organisation. L'enseignant peut y créer une communauté virtuelle pour sa classe, un espace de collaboration auquel les parents sont de plus en plus conviés. Offrir une plus grande place aux adultes dans le cheminement scolaire des jeunes est d'ailleurs un enjeu de première ligne, alors que des milliers de parents sont inscrits et suivent virtuellement le quotidien de leur enfant. Il y a même des communautés de parents d'une même classe qui se créent pour faciliter les échanges, la diffusion de l'information et le partage d'expériences diverses.

Les devoirs et travaux à réaliser sont diffusés sur ce portail, de même que des liens vers des sites de référence. L'enseignant peut même décider de créer un forum propre à son groupe, ce qui permet aux enfants d'échanger une fois à la maison et de s'entraider pour les devoirs. L'utilisation de cet outil par les enseignants est volontaire, mais plus de 20 % le feraient pour la présente année scolaire. Un nombre appelé à augmenter, avec l'omniprésence des technologies dans nos vies.

La Commission scolaire des Affluents utilise quant à elle le Bureau virtuel depuis le milieu des années 2000, et l'expérience est très concluante selon Éric Ladouceur, coordonnateur aux communications. Le BV, comme plusieurs le surnomment, est une forme de portail intranet dédié aux enseignants, aux élèves et à leurs parents. Chacun reçoit un code d'accès en début d'année. Les enseignants les plus férus en informatique y affichent les devoirs, mettent des liens vers les travaux à compléter, disposent des compléments d'information à la matière enseignée en classe et échangent directement avec les élèves. Les parents peuvent aussi avoir accès à une multitude d'informations sur leurs enfants par le biais du Bureau virtuel. Ils peuvent consulter les notes des travaux, les bulletins et échanger avec l'enseignant de leur enfant. C'est aussi une bonne façon de se tenir au courant de ce qui se passe en classe. « L'an dernier, nous avons

3000 parents d'inscrits », se réjouit M. Ladouceur. Sept commissions scolaires utilisent le Bureau virtuel.

D'autres gestionnaires de classe virtuels existent, notamment [Plurilogic](#) et [Coba](#). Enfin, plusieurs écoles utilisent leur site Internet comme babillard pour informer les parents. Le calendrier mensuel des activités de l'école y figure, de même que la liste d'effets scolaires.

La richesse des logiciels gratuits

Il y a de multiples façons d'utiliser les nouvelles technologies dans l'enseignement et dans la réalisation des devoirs. Pierre Poulin, enseignant dans une iCl@sse de 6^e année de l'école Wilfrid-Bastien de Montréal, dans l'arrondissement Saint-Léonard, vante les bienfaits de l'informatique pour l'apprentissage des enfants. Il réalise quotidiennement avec ses élèves un wiki de la classe. « Il s'agit d'un manuel scolaire que nous écrivons, mes élèves et moi. On le bonifie selon les trouvailles que chacun fait sur la toile. »

L'enseignant utilise également avec ses élèves des cahiers en ligne sur [Evernote](#), une plateforme permettant un téléchargement maximum de 60 Mo par mois gratuitement (il y a des frais pour une utilisation plus importante). Ces derniers permettent aux jeunes d'agrémenter le texte d'images et d'icônes pertinentes, selon leur bon vouloir. « Chacun peut modeler son cahier à sa façon », affirme M. Poulin.

Pour la réalisation de travaux et de devoirs collectifs, Pierre Poulin s'en remet à [Google Docs](#), qui permet à plusieurs utilisateurs de travailler simultanément sur un même document, peu importe où ils se trouvent. « Les parents sont heureux de ne plus avoir à transporter les enfants pour qu'ils réalisent leurs travaux d'équipe. » Autre grand avantage de ces outils en ligne : l'élimination de la fameuse clé USB, si facilement oubliée ou égarée avec l'entièreté des travaux scolaires à l'intérieur. Notons toutefois que ces services « gratuits » se paient par de la publicité et que la vie privée des usagers peut être compromise.

L'enseignant déplore cependant que certains établissements d'enseignement empêchent les étudiants de se servir de ces outils pour éviter les débordements. « Les écoles ne pourront pas résister longtemps », espère-t-il, tout en reconnaissant que le changement, dans le vaste monde de l'éducation, est parfois lent à se concrétiser.

L'an dernier, deux enseignantes de l'école primaire de l'Escale et du Plateau, de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, à Québec, ont tenté [l'expérience des devoirs technos](#). Toutes les deux semaines, les parents recevaient un courriel avec le menu des devoirs à réaliser et les travaux devaient se faire à l'écran, sauf ceux de

mathématiques, et être ramenés imprimés en classe ou sur une clé USB. L'expérience fut concluante, et le projet se poursuit cette année. « C'est stimulant, surtout chez certains garçons. Souvent, ils demandent à leurs pères de les aider dans leurs devoirs », souligne Annie Fournier, directrice de l'école, heureuse de pouvoir contribuer à la création de liens familiaux plus forts.

Mais qu'arrive-t-il si un enfant fréquentant une classe technologique n'a pas l'équipement nécessaire à la maison pour réaliser ses devoirs? « Alors, il travaille dans un cahier de notes, mais a du temps pour mettre à jour ses documents pendant la classe. Il peut échanger avec les autres les connaissances importantes et a accès à un ordinateur en priorité », assure l'enseignant Pierre Poulin, en précisant qu'en trois ans de iCl@sse, il ne lui est jamais arrivé de croiser un enfant dépourvu d'ordinateur à la maison. Dans certains milieux, la situation pourrait toutefois être bien différente.

Dans le cas de parents complètement dépassés par la technologie, M. Poulin ne s'en inquiète pas outre mesure. « Les parents ont rarement à aider. C'est le contraire! L'élève transcrit ses notes de cours ou exercices du jour sur Internet, sur le wiki par exemple, et participe en ligne à un échange avec les autres élèves. Ils s'entraident entre eux de la maison. Le plus souvent, les parents découvrent les outils en ligne et ce sont les enfants qui leur apprennent. »

Dans la classe de [Marie-France Fortin, enseignante à l'école secondaire Lucille-Teasdale](#), l'iPad est utilisé tant à l'école que pour les devoirs. En effet, bien qu'il soit la propriété de l'école, les élèves peuvent l'apporter à la maison pour travailler. Cette tablette numérique leur permet notamment d'enregistrer un cours et de mettre leurs notes par écrit une fois le soir venu. Il n'y a aucuns frais pour les parents. Tous n'ont pas cette chance. Et certaines écoles privées, comme le [Collège François-de-Laval](#) et le [Collège St-Jean-Vianney](#) commencent à rendre obligatoire la possession d'iPad ou d'ordinateurs portables aux frais des parents.

Conclusion

Si des reproches peuvent être adressés aux technologies de l'information en termes de devoirs, on ne peut nier qu'il s'agit d'un moyen efficace pour attirer l'attention des élèves.

Pierre Poulin, enseignant dans une iCl@ssede 6^e année à Montréal, estime que le rôle de l'enseignant est appelé à changer avec l'avènement des technologies. « Il n'a plus le monopole de l'éducation, il n'est plus la référence. » Selon lui, l'enseignant est désormais une bougie d'allumage pour que les élèves développent de nouvelles techniques d'acquisition du savoir. Il leur faut devenir de bons guides pour que les élèves apprennent à se servir prudemment des différents outils informatiques.

Tout n'est, au fond, qu'une question d'adaptation, tant pour les enseignants que les parents. Mais si tous les outils technologiques mis à la disposition des élèves atteignent leur but, les devoirs reviendront bientôt à la mode!

POUR EN SAVOIR PLUS

Sites pour aider les enseignants avec leur pédagogie :

<http://carrefour-education.qc.ca/>

http://pourparlerprofession.oeeo.ca/decembre_2010/features/cyber-profs.aspx

Des exemples ailleurs dans le monde :

<http://eduscol.education.fr/dossier/archives/accompagnement/quelques-exemples-sur-le-terrain/quelques-exemples-sur-le-terrain-en-france-et-a>

Les TIC et la motivation des garçons :

<http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/recherche/ReussiteGarconsChantier.pdf>

<http://www.momes.net/forum/internet.html>

Des sites d'aide générale :

<http://www.jereussis.com/index.asp>

<http://www.alloprof.com/>